Département des COTES D'ARMOR
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de MUR DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212200604-20260424-ADMISSNONVALEUR-DE

Date de convocation : 20/04/26
Date d'affichage : 20/04/26
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le 24 Avril, à 20 H 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Julien KEROMEST, Maire.

Etaient présents : Julien KEROMEST, Maire,
Hélène DUPONT, Pierre TANGUY, Caroline GROSSET, Adjoints,
Marie-Thérèse PLANCKEEL, Marylène LE GUELVOUT,
Pierrick BEUREL, Clément ELOY, Caroline HOCHET, Cécile JEUNESSE,
Goulwen LE HELLOCO, Valentin BANNIER, Maxime PRAT

Absents excusés : Jean-Yves LE PLENIER donne pouvoir à Hélène DUPONT
Anne-Marie ROINIER donne pouvoir à Marie-Thérèse PLANCKEEL

Secrétaire : Marylène LE GUELVOUT

OBJET : **Admissions en non valeur**

Vu les états présentés par le comptable du Trésor public, exposant qu'il n'a pu procéder à l'effacement de dettes sur le budget EAU pour un montant de 1072.38 €,

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'effacement de dettes sur le budget EAU pour un montant de 1072.38 € .

Fait les jour, mois et an susdits

POUR COPIE CONFORME,

M. Julien KEROMEST, Maire

MAIRIE DE GAUSSON (Côtes-d'Armor)